

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2016

Publication : 22/09/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2016****DECISION****Numéro 16 - 08 - 063**

Décision 3 : Le renouvellement de la convention relative à la mise à disposition d'un détachement de sapeurs-pompiers lors de l'utilisation du stade Geoffroy Guichard par la SASP ASSE.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 8 juillet 2016 s'est réuni le 8 septembre 2016 à partir de 15 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Liogier (membre du bureau).

Exposé du rapport effectué par le Président :


Afin d'assurer la sécurité dans l'enceinte du stade Geoffroy Guichard lors des matchs de football, le SDIS met à disposition de l'association sportive *ASSE* du matériel et des personnels qualifiés. Ces interventions font l'objet d'un remboursement au coût réel et a permis de générer une recette de 86 354,45 € pour la saison 2015 – 2016. Le Bureau est invité à se prononcer sur le projet de renouvellement de cette convention selon les mêmes modalités que précédemment.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve le projet de convention relative à la mise à disposition d'un détachement de sapeurs-pompiers lors de l'utilisation du stade Geoffroy Guichard par la SASP ASSE pour la saison footballistique 2016 – 2017 et autorise le Président à signer le document.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160908-16-08-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2016

Publication : 22/09/2016

